

Blois, le 15 juin 2021

### LE DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD S'ENGAGE POUR LES MOBILITÉS DOUCES AVEC LE SOUTIEN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**Nicolas Perruchot, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, et Jean d'Haussonville, directeur général du Domaine national de Chambord, ont constaté la fin des travaux de la piste cyclable reliant Muides-sur-Loire et Chambord, un axe touristique déterminant. Cette opération co-financée par le département s'inscrit dans une démarche de tourisme responsable.**

Ce mardi 15 juin, Nicolas Perruchot, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, et Jean d'Haussonville, directeur général du Domaine national de Chambord, ont emprunté à vélo la récente piste cyclable qui relie la porte de Muides à la place du village de Chambord. Ce projet s'inscrit dans la volonté du domaine d'ouvrir plus largement son parc au public pour lui faire découvrir ses richesses et sa biodiversité.

Cet itinéraire sécurisé de six kilomètres vient conforter le réseau existant au sein de Chambord. Sur cinq routes qui traversent le domaine, quatre sont désormais dotées de pistes cyclables. Cela consolide la liaison vers la Loire à vélo, empruntée chaque année par un peu plus de 900 000 cyclotouristes et offre une liaison directe entre Mer (gare la plus proche), Muides-sur-Loire et Chambord.

Avec cet aménagement, Chambord et le département de Loir-et-Cher partagent une double ambition :

- encourager le développement du tourisme durable et des mobilités alternatives,
- enrichir l'offre touristique et permettre aux visiteurs de (re)découvrir l'œuvre patrimoniale de François I<sup>er</sup> et l'environnement qui le sublime.

Le conseil départemental a ainsi apporté son soutien financier à hauteur de 218 000 € – soit 40 % d'une dépense estimée à 545 000 € – pour la création de cette piste cyclable.

Grâce au financement de la région, une nouvelle piste « galop » a également été réalisée en direction de Muides-sur-Loire et la piste cavalière de la route de Thoury sera bientôt accessible toute l'année.

À pied, à cheval ou à vélo, le visiteur peut aujourd'hui prendre le temps de la découverte avec au total 27 kilomètres dédiés à Chambord. Pleinement conscient de ces nouveaux usages et de ces nouvelles attentes, le conseil départemental a fait évoluer ses dispositifs pour être aux côtés des opérateurs publics qui souhaitent développer et aménager des itinéraires pour y répondre.

Pour **Nicolas Perruchot** : « Le département est un partenaire naturel du Domaine national de Chambord, dont la présence est une chance pour le rayonnement du Loir-et-Cher. Je souscris pleinement à la politique de diversification engagée par Chambord depuis quelques années sous l'impulsion de Jean d'Haussonville : jardins, grande promenade, vignoble... et aujourd'hui pistes cyclables. Cette démarche correspond parfaitement à celle menée par notre collectivité en faveur du développement durable et de l'attractivité de notre territoire. »

---

#### CONTACT PRESSE

Direction de la communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Direction de la communication, de la marque et du mécénat – Domaine national de Chambord : 02 54 50 50 49



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Pour **Jean d'Haussonville** : « Dès la conception de Chambord, patrimoine naturel et patrimoine architectural cohabitent en harmonie. Aujourd'hui, Chambord démultiplie ses actions en matière de développement durable et de protection de l'environnement (jardins-potagers en permaculture, conservations d'espèces locales, etc.). Chambord entend proposer une expérience de tourisme durable en plaçant le visiteur au centre de la démarche. Je salue l'engagement de Nicolas Perruchot et du conseil départemental au service des mobilités douces à Chambord ! »

---

### CONTACT PRESSE

Direction de la communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12  
Direction de la communication, de la marque et du mécénat – Domaine national de Chambord : 02 54 50 50 49